EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **19 décembre 2013 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix neuf décembre deux mille treize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2013, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Christine DULAC-ROUGERIE, Guy BALLET à Anne COURTILLÉ, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Odile SAUGUES à Alain MARTINET**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Havva ISIK, Eric SEVRE**
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Mesdames Françoise NOUHEN, Cécile AUDET et Carole COURTIAL arrivent avant le vote de la question n° 1.
Mesdames Nicole BARBIN et Marie SAVRE quittent la séance après le vote de la question n° 3.
Monsieur Louis VIRGOULAY quitte la séance après le vote de la question n° 3 et donne pouvoir à Madame Monique BONNET.
Interruption de la séance de 21 h 25 à 21 h 40 pendant le débat sur la question n° 4.
Madame Danièle GUILLAUME quitte la séance avant le vote de la question n° 5 et donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN.
Madame Danielle AUROI quitte la séance avant le vote de la question n° 6 et donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n° 8.

Rapport N° 50

SOUTIEN AUX PROJETS ASSOCIATIFS DANS LE CHAMP ÉDUCATIF HORS ZONE URBAINE SENSIBLE

La Ville a mis en place, au budget 2013, une enveloppe de 50 000 euros afin de contribuer au financement des projets associatifs dans le champ éducatif hors Zone Urbaine Sensible. Suite aux précédents conseils, le crédit disponible est de 440 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

Amicale Laïque la Glacière-Jean Butez

L'amicale laïque La Glacière-Jean Butez est une association implantée au sein du Mille-club de la Glacière et des écoles Pierre et Marie Curie et Jean Butez. Elle a pour objectif de développer le sport, les activités culturelles et l'esprit associatif.

Lors du conseil municipal du 28 juin 2013, elle a reçu une subvention de 10950 euros pour la mise en place de projets et d'activités éducatives hors Zone Urbaine Sensible.

Cependant, l'association a connu une augmentation de ces effectifs s'expliquant par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires de Clermont-Ferrand.

Pour répondre à cette demande, l'amicale laïque a créé des ateliers supplémentaires en direction d'enfants de 4 à 12 ans :

•De guitare dans les locaux de Mille-Club de la Glacière

•De Théâtre et de danse dans la salle Pierre et Marie Curie à proximité de l'école Pierre et Marie Curie.

Pour mener à bien son projet, l'amicale laïque La Glacière-Jean Butez sollicite une subvention exceptionnelle.

Subvention : 440 euros

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 10 janvier 2014

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint à l'Animation, la Jeunesse
Et la Politique de la Ville,

Simon POURRET